

# Les manœuvres françaises dans l'Oise

Autor(en): **Balédyer, Emilien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **51 (1906)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-338478>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LES

# Manœuvres françaises dans l'Oise.

---

Le 2<sup>e</sup> corps d'armée a exécuté au commencement de ce mois des manœuvres qui, à la vérité, n'avaient pas une grande envergure, puisqu'il n'a même pas été aux prises avec un autre corps d'armée, et qu'on ne l'a pas mis totalement sur pied de guerre, mais qui n'en ont pas moins présenté un réel intérêt. En tous cas, on a jugé que c'était ce qu'il y avait de mieux à montrer aux représentants officiels des armées étrangères et à la mission anglaise dirigée par le général French.

### Les effectifs.

La raison principale qu'on a eue de considérer ce rassemblement de troupes comme particulièrement digne d'attention, c'est qu'il était le plus important de cette année, car partout ailleurs, on s'est contenté d'opposer des divisions à des divisions ou des brigades à des brigades, tandis que le 2<sup>e</sup> corps d'armée a été réuni pendant trois jours pour opérer contre un ennemi figuré.

De plus, l'une de ses divisions (la 4<sup>e</sup>), avait été portée à son effectif de guerre et pourvue d'une partie de ses services. On avait même constitué certains des éléments non endivisionnés, tels que le parc d'artillerie, le parc du génie, l'équipage de pont, etc., de sorte que l'effectif total, s'élevait à environ 1200 officiers, 30,000 hommes de troupe, 5500 chevaux et 1000 voitures.

Il faut dire que, indépendamment d'une division de cavalerie (la 3<sup>e</sup>, commandée par le général Marion), avec son artillerie et un détachement cyclistes, il y avait à ces manœuvres deux bataillons de zouaves, un bataillon du 138<sup>e</sup> d'infanterie, le 26<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, provenant du gouvernement militaire de Paris et destinés à figurer l'ennemi pendant la dernière période des manœuvres. (Pendant la première, ces troupes ont

été employées à renforcer la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> divisions qui ont été opposées l'une à l'autre.)

Il résulte de là que le général Michel, commandant le 2<sup>e</sup> corps, disposait d'un effectif assez voisin de celui qu'il aurait eu sous ses ordres en cas de guerre. La division mobilisée comprend, en effet, 400 officiers, 15,000 hommes de troupe, 2000 chevaux et 400 voitures, de sorte que, si aux deux divisions on ajoute les éléments non endivisionnés, on arrive à un total d'environ 35,000 hommes, peu différent du chiffre de 30,000 donné plus haut.

Il ne faut pas croire pourtant qu'on ait réellement atteint les effectifs de guerre. Les compagnies ne comptaient guère que 200 hommes, au lieu de 250 qu'elles auraient dû avoir : on avait éliminé avant le départ, et on a évacué au cours des opérations tous les soldats dont la résistance inspirait des craintes. Il y a lieu de faire remarquer, d'ailleurs, que ce déchet d'un cinquième est prévu : on en a tenu compte en adoptant le chiffre de 250 dans la loi des cadres (1875). Mais peut-être, considérant cette déperdition comme un mal inévitable, aurait-on pu attendre qu'elle se produisît, au lieu de la produire. On a été en quelque sorte au devant d'un résultat qu'il valait mieux laisser venir, afin de voir si les prévisions du législateur de 1875 étaient fondées ou non.

D'autres observations encore s'imposent au sujet de la constitution des troupes dont je viens de parler.

Pour arriver aux chiffres fixés, on avait dû recourir à des prélèvements opérés un peu partout sur le territoire de la France. Les officiers avaient donc sous leurs ordres des soldats des provenances les plus diverses, des soldats qu'ils n'avaient pas instruits et qu'ils ne seront pas appelés à commander en cas de guerre, des soldats qu'ils ne connaissaient pas huit jours avant le commencement des opérations et qu'ils ne connaîtront plus, maintenant qu'elles sont terminées.

On n'a pas non plus constitué au complet les organes non endivisionnés qu'on a fait fonctionner pour se rendre compte de la façon dont marchent les services du corps d'armée mobilisé : au lieu des quatre sections qu'il aurait dû avoir, le convoi administratif n'en avait qu'une. La boulangerie également n'en avait qu'une au lieu de trois. Il m'a semblé, au surplus, que l'artille-

rie n'avait pas dans son parc le nombre de voitures qu'elle doit normalement atteler ; mais je ne saurais l'affirmer.

### Le caractère des opérations.

Le général directeur s'est proposé surtout d'étudier l'application sur le terrain des prescriptions édictées par nos récents règlements. Il a espéré donner une certaine originalité aux manœuvres en s'abstenant d'y introduire des idées personnelles, comme il est de mode de le faire.

Pour veiller à l'exécution de ses recommandations à cet égard, il ne s'est pas contenté des arbitres qui habituellement sont chargés de faire la chasse aux invraisemblances, et qui, de plus, représentent « la part qui reviendrait, dans la réalité, à la bonne ou à la mauvaise fortune ». Ces arbitres sont, en général, en nombre restreint, ce qui, vu l'étendue des fronts, ne leur permet d'exercer leur action que d'une façon très superficielle. C'est pourquoi, l'an dernier, je demandais ici-même (pages 908 et 909) une organisation plus complète de l'arbitrage.

Je disais que le nombre des juges de camp devait être accru ; mais j'ajoutais qu'il convenait aussi de modifier leurs attributions. Aussi bien pourquoi ne pas remettre sous vos yeux le passage auquel je fais allusion ? En voici tout au moins des extraits :

Je crois qu'il est indispensable de multiplier les arbitres. Qu'il y ait auprès de chaque organe du commandement un juge qui, par son âge, par son grade, ait autorité pour accomplir sa mission. *Il n'aurait pas à intervenir, mais à observer et à prendre note.*

Dans chaque état-major, un général serait présent, qui assisterait à la réception des renseignements, qui suivrait les hésitations par lesquelles doit forcément passer le commandement avant d'arriver à prendre une décision. Une fois la décision prise, le témoin dont je parle contrôlerait la façon dont elle est développée, interprétée, notifiée, par les officiers du quartier général.

Dans les corps de troupe, il reste à suivre la façon dont les unités se conforment aux règlements de manœuvres. Aussi serait-il souhaitable que, par exemple, un régiment fût commandé par l'un de ses lieutenants-colonels, le colonel restant à côté de celui-ci pour examiner comment il s'acquitte de ses fonctions.

Les arbitres seraient donc réduits au rôle *d'enregistreurs*. Mais leur enregistrement exigerait beaucoup de conscience, de savoir et d'intelligence.

De ces suggestions, le général Michel m'a fait l'honneur de s'approprier une partie. Voici, en effet, comment il s'exprime

dans une note relative à l'organisation de l'arbitrage pour les manœuvres du 2<sup>e</sup> corps d'armée, et par laquelle il réserve le nom d'« *arbitres d'ensemble* » aux généraux et officiers supérieurs chargés, conformément à la tradition, d'exercer leur contrôle dans un secteur déterminé ou avec une arme déterminée :

Pour les manœuvres de brigade et de division seulement, les chefs de corps d'infanterie et d'artillerie, les commandants de bataillon et les commandants de groupe manquent, c'est-à-dire qu'ils sont considérés comme blessés ou tués, et sont remplacés à la tête de leurs unités, *pour lesquelles ils sont institués « arbitres de détail. »*

Ils n'interviennent pas dans la direction de la manœuvre et ne reçoivent que les ordres de leur parti (c'est-à-dire qu'ils n'ont pas connaissances des ordres donnés dans le camp ennemi). Ils veillent à ce que leurs propres troupes tiennent compte des mouvements et du feu de l'adversaire ; ils leur faut connaître le moment où elles ont acquis la supériorité du feu et peuvent progresser. Ils rectifient les fautes, empêchent les invraisemblances et jugent sans appel.

Dans les cas douteux, ils prennent l'avis ou les ordres de *l'arbitre d'ensemble* le plus voisin ; en l'absence de tout arbitre d'ensemble, le plus élevé en grade ou le plus ancien arbitre (de détail) décide.

... Dans la zone battue par les feux de l'artillerie ou de l'infanterie, ils restent seuls à cheval, les autres officiers montés mettant pied à terre.

A première vue, le fonctionnement de ce système est séduisant, simple, rationnel. Pourtant, à y regarder de près, il est aisé de voir tout ce qu'il présente d'inexécutable, précisément parce qu'on investit des juges qui ne connaissent pas la situation générale mieux que ne la connaissent leurs justiciables de se prononcer sur les fautes commises par ceux-ci. On leur donne une mission dont il leur est impossible de s'acquitter, et qui, à mon avis, est un vrai contre-sens : mes conclusions formelles de l'an dernier et l'insistance que j'avais mise à les réitérer le prouvent surabondamment.

En fait, d'ailleurs, j'ai constaté que les prescriptions du général directeur sont restées à peu près partout lettre morte, et jamais les opérations n'ont été menées avec une plus invraisemblable rapidité que dans la période où ont fonctionné les « arbitres de détail ».

### **L'exécution des opérations.**

Si, en effet, nous dressons le bilan de ce qui a été fait au cours de ces cinq journées (31 août-4 septembre), nous trouvons qu'on a peu combattu.

Le 31 août, les deux partis opposés étaient séparés par une distance de 60 kilomètres, ce qui donnait à la cavalerie un champ largement ouvert à son service d'exploration, mais ce qui ne permettait pas aux infanteries d'en venir aux mains. Il n'y a donc pas eu d'engagement ce jour-là : on a concentré tout l'effort des troupes et toute l'attention des spectateurs sur un passage de l'Oise effectué à l'aide d'un pont de bateaux lancé (ou plus exactement posé) par le génie.

Le 1<sup>er</sup> septembre, il devait y avoir « une manœuvre d'étude » de « peu d'intérêt », — ce sont les expressions mêmes de la note remise par la direction des manœuvres, note dont voici le début :

La chaleur torride de la journée d'hier n'a occasionné, fort heureusement, aucun accident. D'ailleurs toutes les précautions avaient été prises, et même certains chefs de corps ont préféré laisser leurs troupes à l'ombre pendant la grosse chaleur et arriver tard au cantonnement, plutôt que d'imposer aux hommes un effort pénible et inutile en terminant l'étape aux heures les plus chaudes de la journée.

Avec des mesures de précautions aussi sages, l'état sanitaire ne peut être qu'excellent, et il l'est en effet.

Ce matin, aux premières lueurs du jour, la température s'annonçait comme devant être aussi élevée qu'hier. La manœuvre d'étude annoncée pour aujourd'hui présentait un intérêt secondaire, la principale action devant avoir lieu demain. Aussi, devant les premières menaces du soleil, le général Michel prit la décision de supprimer la manœuvre. Ses prévisions ont été justifiées, car il a fait aujourd'hui une température sénégalienne.

Entre 4 et 5 heures du matin, deux officiers d'état-major partaient de Verberie à toute vitesse pour porter le contre-ordre. Grâce à ce rapide moyen de locomotion, la décision du général en chef pouvait être communiquée aux troupes avant leur départ, et celles-ci pouvaient être dirigées sans retard sur leurs nouveaux cantonnements, qu'elles avaient toutes ralliés avant dix heures du matin.

Demain 2 septembre, l'action se passera dans la région où devait se dérouler la manœuvre d'aujourd'hui.

Le 2 septembre, les opérations n'ont guère commencé avant 7 heures, et elles ont pris fin avant 9 heures. Elles n'ont pas duré deux heures et demie. Mais, bien qu'on se fût proposé de mettre à profit l'expérience des dernières campagnes, laquelle démontre, disait-on, « que l'engagement de deux unités d'effectif élevé se prolonge plusieurs journées, passant pour chacune d'elles par des alternatives de progression et de temps d'arrêt, et que, après s'être longtemps « tâtés » pour rechercher leur point faible, celui des deux adversaires qui aura cru trouver ce point s'efforcera de briser par une action violente, soit de jour, soit

de nuit, la résistance de son ennemi », bien qu'on eût annoncé que le combat se déroulerait dans ces conditions, « sur le terrain fort difficile<sup>1</sup> qui s'étend de Senlis à Crépy-en-Valois », la courte action du 2 septembre a déplacé la bataille de trois lieues, — ce qui ne ressemble, sauf erreur, à rien de ce qui s'est passé en Mandchourie, ce qui, au surplus, ne se rapporte en rien aux conclusions que le général directeur avait tirées de la guerre russo-japonaise, et que je viens de reproduire.

Le 3 septembre, l'attaque se produisit simultanément à 4 heures du matin sur toute la ligne des avant-postes. Et, à 7 heures, la manœuvre prenait fin.

Donc, le combat a duré six heures, au maximum, alors qu'on avait annoncé que les opérations de division contre division se dérouleraient pendant quatre jours sur une hypothèse unique. Elles « se rapprocheront en conséquence beaucoup de la réalité », ajoutait-on.

Elles n'ont pas différé du type aussi traditionnel que conventionnel dont toutes les grandes manœuvres nous apportent un nouvel exemplaire. Et c'est également d'après ce même type archi-faux, auquel la guerre russo-japonaise aurait dû donner le coup de grâce, puisqu'elle en a mis en pleine lumière le caractère artificiel, c'est d'après ces mêmes errements qu'a été mené, au cours de la deuxième période (6, 7 et 8 septembre) le combat du corps d'armée contre un ennemi figuré<sup>2</sup>.

Je reconnais volontiers que, dans ces trois jours, la bataille ne s'est déplacée que de quatre petites lieues : chaque séance, chaque « tranche » de la bataille, sans doute à cause de l'adoucissement de la température, a pris une certaine ampleur, et cette période m'a paru mieux employée que la précédente, plus féconde en enseignements de toutes sortes.

Néanmoins, pour bien montrer qu'on n'a point opéré comme en Mandchourie où on a passé son temps à se « tâter », sauf à tenter un coup de force ou un coup de surprise là où on avait l'occasion, sans faire de tactique à proprement parler, je vais,

<sup>1</sup> En quoi difficile ? Il m'a semblé qu'il n'offrait aucun couvert, et que c'était son plus grave défaut. Mais, à côté, il y en avait, et on s'en est écarté. C'est donc, semble-t-il, qu'on ne les cherchait pas.

<sup>2</sup> Le 4, il y a eu encore un combat de division, mais sur un thème particulier. s'est déroulé dans une région dont une partie au moins était très boisée, profondément ravinée, ce qui présentait un intérêt particulier.

Le 5, il y a eu repos.

d'après les comptes-rendus officiels, et en évitant le plus possible les noms propres, résumer ce qui s'est fait pendant les journées de combat.

*Division contre division.*

2 septembre. — Le parti blanc, venant de l'ouest, cherche à s'emparer d'un plateau que le parti rouge occupe et tient à conserver.

Dès le point du jour, le parti blanc entame son attaque ; mais, au même moment, le parti rouge, « pour mieux reconnaître son adversaire et pour gagner du temps, » ordonne un mouvement offensif, mettant « ainsi en pratique ce principe que le meilleur moyen de se défendre est encore d'attaquer. » Ne pouvant employer à cet objet qu'une partie de ses forces, il espérait pourtant « leur en imposer. »

Cette démonstration arrête un peu les avant-gardes blanches, mais elle ne les empêche pas de progresser.

Cependant la cavalerie blanche a refoulé la cavalerie rouge, et elle tente une action sur l'extrême droite et les derrières des défenseurs du plateau. Ceux-ci se défendent pied à pied. La forme même du plateau, qui va en s'élargissant de l'ouest vers l'est, facilite d'ailleurs leur action en leur permettant d'opposer à l'assaillant une ligne de feux de plus en plus étendue.

Aussi cet assaillant ne peut-il progresser que très lentement sur le plateau même, et c'est en se glissant par ses pentes, mieux défilées aux vues, qu'il s'efforce d'avancer. Et déjà il commence à prendre pied sur les hauteurs quand il est arrêté par une seconde contre-attaque. Ce sont les réserves du parti rouge qui, réunies sur les pentes sud du plateau, ont prononcé un vigoureux retour offensif.

Malgré ce succès, les Rouges se retirent vers l'est, autour de Crépy-en-Valois.

(Il nous importe peu de rechercher les raisons stratégiques de ce mouvement de recul. Il nous suffit d'avoir vu tout ce qui a été fait de tactique en deux heures et demie de temps. Les journées suivantes seront aussi abondantes que celle-là en attaques et contre-attaques.)

3 septembre. — Dès minuit, les Blancs se mettent en marche pour attaquer les Rouges à la pointe du jour. Les dispositions sont prises pour que l'offensive se produise simultanément sur tout le front à 4 heures du matin. A l'heure dite, sous l'éclatante clarté de la pleine lune brillant dans un ciel absolument pur<sup>1</sup>, la ligne des avant-postes rouges est attaquée d'un bout à l'autre, sur un front de plus de trois lieues. Crépy-en-Valois est l'objectif commun des troupes assaillantes.

Le commandant du parti rouge, ne pouvant facilement discerner quelle est la principale de ces attaques qui, de nuit, fondent sur lui de tous côtés, mais qui a fait solidement organiser par un régiment la défense immédiate de Crépy-en-Valois, « porte ses réserves sur le point qu'il s'agit de conserver : ce sont les

<sup>1</sup> « En pleine obscurité, » dit le compte-rendu officiel.



hauteurs qui, à deux kilomètres au sud et au sud-est dominant la ville dont il faut, à tout prix, interdire l'accès à l'artillerie adverse qui tiendrait sous son feu toute la plaine qui s'étend à ses pieds. » La brigade de réserve, chargée de cette mission, est acheminée sur une position qui interdit à l'ennemi l'accès des hauteurs en question, et, lorsque le jour paraît, elle se trouve en mesure d'arrêter le gros de l'adversaire jusqu'à l'arrivée de renforts qui sont attendus.

*4 septembre.* — Le parti blanc défend les passages de la Grivette, que les Rouges ont pour mission d'enlever. Chacune des deux divisions opposées l'une à l'autre opère dans un couloir large d'environ 5 kilomètres, limité sur ses deux flancs par des bois. Elles sont supposées encadrées.

Les Blancs s'établissent sur le ruisseau, face à leur adversaire. Mais, en raison de la nature du terrain qui est très couvert, ils n'ont disposé que peu de monde en avant de la Grivette. Aussi en sont-ils rapidement chassés par les Rouges qui s'emparent des points de passage.

Mais, lorsque ceux-ci veulent en déboucher et escalader les pentes de la vallée, ils sont arrêtés par les troupes de la défense fortement établies sur la hauteur, et ils ont peine à progresser, leur artillerie se trouvant trop éloignée, en raison de la largeur de la vallée, pour suivre et appuyer efficacement l'infanterie. Aussi, lorsque, après beaucoup de peine, une fraction suffisante de cette infanterie rouge se trouve ainsi engagée sur le plateau, les Blancs exécutent un retour offensif, avec toutes leurs forces, pour rejeter dans la Grivette les troupes assaillantes qui l'ont franchie.

### *II<sup>e</sup> corps d'armée contre ennemi figuré.*

Le parti blanc, comprenant une division de cavalerie et une division d'infanterie (figurée par quatre bataillons et trois batteries), représente les arrières-gardes d'une armée en retraite vers l'est, et que le II<sup>e</sup> corps (parti rouge) est chargé de poursuivre.

*6 septembre.* — Pour cette poursuite, le corps d'armée se couvre, contre les tentatives possible de la cavalerie adverse, sur sa droite par un détachement fort d'un régiment d'infanterie et d'un groupe d'artillerie, sur sa gauche par sa brigade de cavalerie, un bataillon de chasseurs et un groupe de batterie à cheval.

Dès que ses avant-gardes ont reconnu la position des Blancs, fortement établis sur une ligne de hauteurs, le général Michel concentre toutes ses forces contre son adversaire qu'il contraint à la retraite, en poussant en avant ses deux divisions qu'il a déployées accolées et qu'il a appuyées par toute son artillerie.

*7 septembre.* — En se repliant sur l'Ourcq, le parti blanc a fait tenir cette rivière par son infanterie qui en a organisé la défense et qui en a détruit les points de passage, tandis que, à sa gauche, il établissait sa cavalerie dans la vallée du Coincy, affluent de l'Ourcq, à peu près perpendiculaire à ce cours d'eau. Cette disposition avait pour but de prendre les Rouges dans une sorte de tenaille : ils ne pouvaient attaquer la cavalerie sans prêter leur flanc gauche à l'infanterie, ni l'infanterie sans prêter leur flanc droit à la cavalerie.

« Dans le but d'éviter toute perte de temps, et pour reconnaître son adver-

saire, qui, depuis deux jours, reculait devant lui, le commandant du II<sup>e</sup> corps d'armée le fait attaquer partout à la fois : sur l'Ourcq, par une brigade de la 3<sup>e</sup> division qui reçoit pour mission de franchir la rivière et de refouler vers le nord ses défenseurs (dont la retraite sera menacée par la 2<sup>e</sup> brigade de cavalerie, qui, appuyée par les batteries à cheval et le 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, doit s'efforcer de les couper de la direction de Soissons); sur le ruisseau de Coincy, par une brigade de la 4<sup>e</sup> division.

» Le commandant du corps d'armée conserve à sa disposition, comme réserve, une brigade de chaque division, c'est-à-dire 4 régiments qu'il emploiera pour attaquer son adversaire lorsque ses avant-gardes l'auront renseigné, tout en le protégeant. »

Relié télégraphiquement avec ses divisions, ses avant-gardes, ses réserves, ses services, le général Michel ne tarde pas à apprendre qu'il n'a sur sa droite que de la cavalerie. Il dirige alors son effort sur la ligne occupée par l'infanterie. Mais, comme ce « serait un trop gros morceau à enlever de front, » il la fait tourner par ses deux ailes, tout en la maintenant de front par l'attaque d'une brigade.

La cavalerie blanche essaie en vain d'arrêter ce mouvement de rabattement sur les deux ailes : les défenseurs de l'Ourcq n'ont qu'une ressource pour échapper à l'étreinte qui les menace : ils cèdent du terrain. Les Rouges se portent alors en avant en franchissant la petite rivière à l'aide de moyens de fortune.

8 septembre<sup>1</sup>. — La poursuite continue. Les Blancs sont établis sur une ligne presque droite, longue d'une lieue et demie; contre cette ligne, le II<sup>e</sup> corps s'avance en trois colonnes : à gauche, sa brigade de cavalerie, avec son groupe d'artillerie à cheval et son bataillon de chasseurs; au centre, la 3<sup>e</sup> division; à droite, la 4<sup>e</sup>. Un régiment avec un groupe d'artillerie sert de flanc-garde à l'extrême droite. Le front occupé déborde celui de l'ennemi. Celui-ci se laisse bousculer facilement, en dépit de quelques timides essais de contre-attaques. Mais il sait qu'il doit se retirer, et il s'acquitte de ce devoir avec bonne grâce.

Le résumé qui précède montre qu'on en est resté au moule classique et que, tout en invoquant les enseignements de la Mandchourie, on n'en a guère tenu compte.

### Observations générales.

D'ailleurs, rien ne m'a paru différer de ce que j'ai vu depuis de longues années, et ce que j'écrivais ici, l'an dernier, peut subsister sans changement.

L'infanterie a conservé ses formations denses et visibles. Elle a trop le désir de voir pour s'appliquer à se dissimuler. Je ne

<sup>1</sup> Il n'a pas été établi de compte-rendu officiel de cette dernière journée, qui a été moins une manœuvre qu'une marche de concentration sur les positions où les troupes devaient être passées en revue par le ministre de la guerre.

reviendrai pas sur les critiques que j'ai eu à lui adresser. Je ferai seulement une remarque relative à la marche des réserves.

Le dernier jour, sur le coup de 7 heures, les Rouges étaient maîtres de Plessier-Huleu, et ils n'avaient point de peine à pousser les zouaves qui battaient philosophiquement en retraite. Quarante minutes après, un bataillon rouge, tenu en réserve, arrivait à hauteur de Plessier-Huleu, et il se fatiguait à marcher à travers champs, fractionné en petits éléments minces et souples, précédé par des éclaireurs, couvert par des patrouilles. Et ceci, alors que l'ennemi était refoulé à au moins trois kilomètres (en fait, il était à une lieue de là).

Je sais bien que, en seconde ligne, on risque d'être surpris par de la cavalerie ou par des cyclistes qui auront franchi ou évité ou contourné la première ligne. Mais le danger est assez faible, assez exceptionnel, pour qu'il suffise de l'éventer en s'entourant d'un réseau de vigies chargées d'avertir de la moindre menace, sans plus. Une réserve est dans de mauvaises conditions si elle ne reste pas en possession de toute sa vigueur physique, si elle a semé ses forces sur sa route. Qu'il faille soutenir une retraite, qu'il s'agisse de poursuivre l'ennemi, on a besoin d'avoir des troupes fraîches sous la main.

L'artillerie ne m'a pas paru pratiquer la discipline de marche, ni s'éclairer, ni prendre position, dans de meilleures conditions que par le passé. Puisque je viens d'évoquer le souvenir de la matinée du 8 septembre, je citerai la fuite au trot, le long de la crête, d'une batterie en colonne par pièces, défilant par le flanc à 6 ou 700 mètres de distance du bataillon du 72<sup>e</sup> qui garnissait la lisière nord de Plessier-Huleu, alors que, pour gagner Coutremain, rien n'obligeait cette colonne de voitures à se montrer, — à moins pourtant qu'il n'y ait eu des cultures à ménager, mais je ne le crois pas.

J'ai peu vu la cavalerie et ne parlerai point d'elle.

J'ai souvent rencontré le génie qui promenait bien inutilement ses bateaux portés par des haquets. Il a essayé de les jeter sur l'Ourcq, le 7, au matin. Mais ce cours d'eau est si petit qu'il a été impossible de les y faire entrer, même en large. Les sapeurs s'en sont consolés en faisant le coup de feu, le lendemain, au.

Plessier-Huleu, déjà nommé, et en aidant l'infanterie rouge à déloger du bois les zouaves qui le défendaient.

Quant aux services de l'arrière, on avait annoncé qu'on donnerait à leur fonctionnement tout l'« amplitude » possible. En réalité, on les a fait jouer une fois, le 7 septembre, dans toute cette « amplitude », et, comme je n'étais pas prévenu, et que, de plus, je ne suis pas doué d'ubiquité, je n'ai pu voir ni les sections de munitions et le parc procéder, à l'issue du combat, au ravitaillement général en cartouches d'infanterie et d'artillerie, ni le service de santé recueillir les malades dans les ambulances et les diriger soit sur la Ferté-Milon soit sur les hôpitaux de campagne, suivant qu'ils pouvaient ou non subir les fatigues et les dangers de l'évacuation ; je n'ai pas vu davantage le convoi administratif réapprovisionner les trains régimentaires à Bussiares, en dehors de toute voie ferrée, ni la boulangerie cuire le pain pour les troupes.

Chaque fois qu'il m'est arrivé de rencontrer ces différents « organes », je les ai trouvés au repos. Il m'a fallu me contenter des renseignements que j'ai pu me procurer ou que m'ont fourni les communications officielles. Celles-ci m'ont, en particulier, renseigné sur les mesures prises en vue du fonctionnement du service de santé dans la 4<sup>e</sup> division d'infanterie.

Environ 2000 hommes avaient été désignés pour jouer le rôle de blessés. Chaque jour de combat, une moyenne de 300 fantassins et 30 artilleurs quittaient leur poste de combat, au moment indiqué par les « arbitres de détail ». Chacun de ces blessés fictifs portait une fiche de diagnostic. Suivant la nature de la blessure supposée, on le faisait passer par tout ou partie seulement des échelons de la hiérarchie sanitaire : poste de secours, ambulance, hôpital de campagne, hôpital d'évacuation.

Pour éviter les dépenses inutiles, on n'avait pas loué de voitures pour le transport des blessés couchés ou assis : c'est de leur « pied léger » qu'ils devaient se rendre aux divers échelons énumérés plus haut. Aussi jamais ne marchait-on autant que lorsqu'on était censé en être incapable.

Les brancardiers qui relevaient les faux blessés les chargeaient dans leur civière et les emportaient ; mais, au bout d'une quarantaine de pas, ils étaient à bout de forces, et il fallait que le fardeau quittât sa position. Même, quand il était bon garçon, il aidait à porter le brancard.

Les cacolets, eux, étaient mis sur le dos de chevaux simulant les mulets. Mais, comme ceux-ci sont moins calmes que ceux-là, la prudence défendait aux pseudo-blessés de s'asseoir dans les cacolets, et on les faisait marcher à côté des pseudo-mulets.

Au lieu d'un repos, ces dispositions ont provoqué un surcroît de fatigue aux hommes choisis pour servir de « mannequins ». Or, justement, dans la plupart des corps, on avait désigné de préférence des réservistes harassés auxquels on avait pensé procurer un certain soulagement en les confiant au service de santé, parce qu'on espérait les soustraire aux fatigues du champ de bataille. C'est ce qui explique les plaintes de certains d'entre eux, plaintes qu'ils ont exhalées dans les journaux.

C'est là que je recueille l'odyssée suivante :

Le 2 septembre, on évacua le narrateur de la ferme de Beau-lieu (1500 mètres au sud de Ducy, sur le plateau de Rosières), c'est-à-dire qu'il dut aller à pied, avec 400 autres hommes de sa brigade (la 3<sup>e</sup>), à la ferme du Luat (une lieue à vol d'oiseau, 6 kilomètres par les chemins), où se trouvait l'ambulance de la 4<sup>e</sup> division d'infanterie. L'examen des malades, leur pansement, leur « déshabillage », leur inscription, bref l'ensemble des formalités nécessaires, tout cela dura environ quatre heures. Le combat ayant pris fin vers 9 heures, il était 1 heure de l'après-midi, et la chaleur battait son plein, quand la colonne dut se mettre en marche pour faire — toujours à pied ! — les 14 kilomètres (la « victime » dit 18, mais elle exagère !) qui séparaient l'ambulance de l'hôpital de campagne installé à Russy. Conséquence : 7 insulations, avec un seul médecin major pour les soigner.

Tous les soldats ayant protesté, continue le pseudo-blessé, on nous fit faire la halte derrière des meules ; le départ fut donné à quatre heures, et nous arrivions ainsi sans manger à Russy, le soir à neuf heures. A cette heure seulement, nous touchâmes de la viande crue, de sorte que personne ne put la manger. Ce fut un mécontentement général et les réservistes emporteront certainement un mauvais souvenir des services de santé.

Quant aux blessés transportés à l'hôpital d'évacuation de La Ferté-Milon, ils y ont été maintenus pendant 48 heures ou trois jours dans une inaction fastidieuse ; après quoi, ils sont retournés, — toujours à pied ! — rejoindre leurs corps respectifs.

La publication de ces doléances dans les journaux n'est pas la seule preuve de mauvaise humeur des troupes. En général,

les manœuvres du II<sup>e</sup> corps ont eu une mauvaise presse, bien qu'il ait manœuvré de son mieux pour en avoir une bonne. Le correspondant militaire du *Standard* s'est montré particulièrement sévère. Il a fulminé littéralement contre le « truquage » des opérations, disant que tout était arrêté, plusieurs semaines dans les moindres détails, et qu'on ne s'est pas écarté d'une ligne du programme tracé. Les pontonniers connaissaient exactement, depuis quinze jours, le point où ils auraient à établir leur pont sur l'Oise ; les éclaireurs étaient exactement renseignés sur les emplacements de l'ennemi ; les avant-postes du général Pelecier furent placés spécialement dans la vue de repousser la « surprise » que tout le monde savait devoir se produire.

Tout avait été préparé par le général Michel d'une façon trop complète, ajoute le *war-correspondent* anglais. Les hommes étaient ennuyés et ne faisaient même pas ce qu'ils devaient faire . . . Le dimanche, au combat de Rozières, au cours duquel les pertes devaient être très sensibles, je trouvai l'ambulance paisiblement endormie dans un chemin creux, les mulets (le *Standard* ne parle pas de « pseudo-mulets », lui !) broutant paisiblement le long d'un talus, bien que l'ennemi fût à moins de 1.000 mètres . . . On ne se conforme pas assez à la réalité pour exciter l'intérêt des hommes.

Il y a eu unanimité pour déclarer que rarement on avait assisté à des opérations moins préparées (quoique, à certains égards, elles le fussent trop), moins sérieusement conduites, moins instructives soit pour ceux qui y ont pris part, soit pour ceux qui y ont simplement assisté.

Emilien BALÉDYER,  
*capitaine d'infanterie.*

